

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 58 (1922)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVIII^{me} ANNÉE
N^o 14

8 JUILLET
1922

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : J. LAURENT : *De l'influence indirecte de l'école dans l'éducation sexuelle de l'enfance.* — P. MOTTAZ : *Le self-government à l'Ecole de Réforme* (suite). — LES FAITS ET LES IDÉES : *L'Ecole active et la méthode Montessori.* — *Concours de l'Association pour la Société des Nations.* — *Maîtres abstinents.* — *Cours de natation.* — PARTIE PRATIQUE : *L'orthographe au degré inférieur* (suite). — *Avis divers.*

DE L'INFLUENCE INDIRECTE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉDUCATION SEXUELLE DE L'ENFANCE¹

« C'est beaucoup que d'avoir substitué des idées justes à des idées fausses, mais la seule raison n'est pas maîtresse de la sexualité. »

Il est une vérité que nous voudrions pouvoir proclamer très haut : *La connaissance scientifique n'est pas tout, ni même l'essentiel.* L'instruction ne détermine pas toujours nos actes et l'ignorance n'est pas cause de toutes nos chutes. Le voleur est parfois fort instruit ; le débauché, très averti de l'influence néfaste de son vice. Et pourtant, tous deux sont les artisans de leur propre malheur. L'important n'est donc pas de *savoir* mais de *vouloir* et de *pouvoir*. Cette considération nous fait applaudir à ces paroles de Foerster : « Ce serait une dangereuse méprise que de supposer que l'enseignement intellectuel concernant les questions sexuelles est capable à *lui seul*² de prévenir les erreurs et les dommages ; l'impulsion naturelle est bien trop puissante pour être maîtrisée³ par la simple connaissance de ces choses. La connaissance utile doit être accompagnée par la culture des sentiments et la discipline de la volonté, choses d'importance infiniment plus grande que le simple enseignement. »

Voilà pourquoi, après avoir préconisé un modeste enseignement spécial et tenté d'en fixer les règles et la méthode⁴, nous avons eu

¹ Seconde partie d'un travail présenté le 16 mai à la Conférence du corps enseignant primaire du district de Lausanne.

² C'est nous qui soulignons.

³ Il ne dit pas « atténuée » !

⁴ Voir l'*Educateur* du 29 octobre 1921, du 7 janvier et du 29 avril 1922.

à cœur de rechercher ce que l'instituteur (et l'institutrice) peut faire *indirectement*, par ses leçons ordinaires.

« Vouloir » vaut mieux que « savoir », avons-nous déjà dit ! Or, la volonté indispensable au succès peut se cultiver. On la développe en donnant à l'enfant de « fréquentes occasions de l'exercer, en lui laissant une certaine initiative, de plus en plus grande à mesure que sa raison se forme et se développe, en essayant de créer et de fortifier chez lui l'énergie, le courage, la persévérence »¹. L'exercice de la volonté contre la passion ne paraît pas être sensiblement différent de celui de cette même faculté contre la soif, la faim, les difficultés physiques.

L'instituteur n'a-t-il pas de multiples occasions d'y contribuer ? Il sera bien inspiré en renonçant davantage encore au dressage qui détruit la volonté et en ayant plus généralement recours à la vraie discipline qui cherche à obtenir le consentement de l'élève.

La réaction qui s'est produite contre les tâches non préparées et la surabondance des devoirs à domicile était nécessaire. Craignons l'erreur contraire. On avait surestimé les aptitudes de l'enfant, sa faculté d'assimilation, sa capacité de travail ; il serait dangereux de les déprécier et de supprimer toute difficulté. Le développement de la volonté en serait entravé. Quand les faibles sauront que la réussite obtenue par eux-mêmes à la suite d'efforts persévérandts procure une grande joie, ils ne succomberont plus à la moindre des tentations ; ils prendront goût à la lutte pour le bien et la pureté. En disant aux jeunes la beauté de tout acte viril, en leur montrant *par des exemples bien choisis* que « vouloir » c'est « pouvoir » dans presque tous les cas, les éducateurs stimuleront leur volonté et prépareront les victoires futures. Des *modèles d'écriture* courts mais incisifs fixeront fortement la nouvelle acquisition. Plusieurs *exercices de gymnastique* et des *jeux choisis* dans ce but serviront d'application.

Nous apprenons d'ordinaire à l'enfant à respecter les parents, les autorités, le prochain et les lieux de culte ; n'avons-nous pas trop généralement omis de lui inspirer *le respect de lui-même* et en particulier celui de son corps (le temple du Saint-Esprit, selon la Bible) ? « Tout est perdu, fors l'honneur », écrivit François Ier en 1525. Le moyen âge considérait l'honneur personnel ou familial comme un bien précieux auquel il ne fallait tolérer aucune atteinte. Aujourd'hui, nous sommes contraints d'enregistrer un fléchissement excess-

¹ CARRÉ et LIQUIER, *Traité de pédagogie scolaire*.

sif sur ce point. Sans aller à l'encontre de l'enseignement biblique concernant la modestie et l'humilité, le maître d'école qui voudra faire sur ce point particulier un modeste retour au passé favorisera la moralité de ses élèves, car *tout ce qui augmente la dignité de l'être humain accroît sa force de résistance au mal*.

L'enfant qui aura appris à redouter toute souillure, à fuir ce qui peut porter préjudice à son honorabilité comme à celle de sa famille, sera mieux armé au moment de la tentation. L'enseignement sous sa forme actuelle peut lui aider. Nous pensons à la leçon de lecture. *L'Éducateur* du 10 mai 1913 a publié un texte à dicter sous le titre : « Plutôt mourir que de se souiller. » Ne pensez-vous pas que des morceaux de cette nature font une profonde impression sur de jeunes cerveaux et qu'il y aurait lieu d'en enrichir nos manuels scolaires ? Nous ne disons pas que ces derniers ne contiennent aucune page à haute portée éducative, mais simplement qu'il serait bon d'en augmenter le nombre.

Le bon *goût* prenant aisément la forme du respect de soi-même, nous nous permettons de rappeler la conférence donnée par M. de Montenach, au Congrès de Neuchâtel¹.

Le tout jeune enfant n'aime pas les taches, le désordre ; s'il s'y habitue très vite, ses éducateurs naturels en sont cause. Or, l'immoralité est une souillure, une tache, un manque de *goût* aussi. Quand l'instituteur cherche à obtenir une propreté exemplaire, des cahiers immaculés, de l'ordre partout, il peut être convaincu que ses efforts produiront des résultats plus heureux qu'on ne le croit généralement. Nous pensons que les habitudes ainsi acquises empêchent le progrès de l'immoralité, puisque en éducation tout se tient.

Est-ce là le maximum de ce que l'enseignement peut faire indirectement ? Pas encore ! La génération actuelle assiste à une *dépopulation alarmante* et notre patrie n'échappe pas aux atteintes de ce mal grave. Des statistiques (éloquentes et indiscutables en l'occurrence) en font foi et nos magistrats s'en préoccupent. D'autre part, la famille — ange gardien des jeunes — milieu idéal pour le développement normal et complet de l'être humain, est battue en brèche. Tout contribue aujourd'hui à l'affaiblissement du *lien familial* : dès l'âge de 5 ans, l'école sollicite l'enfant ; pendant 9 années, elle l'accapare presque. Plus tard, de multiples sociétés

¹ Voir *L'Éducateur* du 11 septembre 1920 : *La formation du goût dans l'art et dans la vie*.

continuent cette œuvre dont le pédagogue averti ne peut prendre son parti. Il peut rendre à la famille ce que l'école lui prend, en se rapprochant d'elle et en orientant une partie de son enseignement vers ce but : resserrer les liens si doux et si bienfaisants du « home ».

« Mais, dira peut-être quelqu'un, quel rapport y a-t-il avec le sujet qui nous occupe ? » Une relation étroite, en vérité, car *l'atmosphère du foyer paternel reste la meilleure source de développement des principes qui forment le caractère et constituent la base de toute éducation sexuelle.*

La dépopulation est un symptôme et une conséquence. Il vaut la peine d'en rechercher les causes ; elles feront peut-être connaître le remède. Nous pouvons les grouper sous deux chefs : *les conditions économiques*, parfois désavantageuses, et les aspirations des époux, les idées qu'ils se font du bonheur, *leur conception de la vie*. Nous comprenons que la perspective d'une famille nombreuse remplisse d'hésitation, d'angoisse même (dans certains cas, rares heureusement) certains parents pauvres et consciencieux, mais une exception ne doit pas justifier la règle. Sur ce point aussi, nous pouvons faire œuvre utile en nous inspirant des idées de l'abbé Klein : « D'abord on doit éviter, par un choix intelligent des amusements, des récompenses et des punitions, de développer la vanité, la coquetterie, la gourmandise,... coûteuses manies qui ne permettraient pas de réserver le budget familial aux dépenses nécessaires et ouvriraient facilement la porte à la tentation d'économiser sur le nombre de bouches à nourrir. On devra éviter avec soin tout ce qui, dans le langage, les lectures, le vêtement, les attitudes, les jeux, ne serait pas conforme aux lois simples, mais fermes de la modestie. » Voilà le premier remède !

Félicitons les auteurs de nos manuels de calcul d'avoir voulu enseigner l'*économie*.

Beaucoup de jeunes filles semblent s'attacher à l'idéal suivant : « Avoir la vie douce, tranquille, calme, sans soucis, sans souffrance, sans peine, profiter des plaisirs possibles : toilettes, parfums, théâtre, musique, voyages, bicyclette...¹ » La mère d'une grande famille, si ses ressources sont modestes, — c'est l'immense majorité des cas, — est obligée de renoncer à ces prétendus « avantages » que trop de jeunes épouses considèrent à tort comme indispensables à leur bonheur. Mais la question dominante est précisément celle-ci : un pareil programme est-il, à lui seul, *le pro-*

¹ Rapport de Rouen au congrès de la natalité (1920).

gramme du bonheur ? J'aime à revenir sur la comparaison du chien de chasse et du chien de salon. Pour celui-ci, le bonheur, c'est l'édredon et le coin du feu. Pour l'autre, c'est la belle journée d'hiver, le départ bondissant au lever du jour et les randonnées épuisantes à travers la plaine infinie. Pour l'un, c'est le sempiternel repos qui transforme l'animal en pelote arrondie et frileuse; pour l'autre, c'est la lutte et l'action. On me dira : Mais, c'est affaire de race... Si j'en crois Edmond About, cependant, c'est d'une race primitive unique que sont dérivées nos variétés si différentes de chiens contemporains. Laquelle a dégénéré ? Je crois qu'il n'y a aucun doute à ce sujet.

La jeune fille dont la conception de la vie consiste surtout en toilette, amusements et bavardages stériles n'est-elle pas une dégénérée, au point de vue moral ? Roosevelt l'affirme et déclare que pour le bien de l'humanité il serait bon que les jeunes filles qui redoutent la maternité « disparaissent de la surface de la terre » où elles sont « de justes objets de mépris ». En d'autres termes, « l'enfant est-il, pour ses parents, une source de joie ou une source de malheur ? » Le bonheur est-il dans le ménage qu'animent des enfants actifs et aimés ; ou bien est-il dans l'union d'époux qui passent leur vie seuls ? Laquelle de ces deux conditions favorise l'épanouissement de l'âme humaine ?

La diminution de la natalité nous paraît donc être due pour une grande part à une fausse conception du bonheur vrai. L'école peut la dénoncer et *changer l'idéal de la génération nouvelle*. Quelqu'un objectera-t-il que nous avons dépassé les limites de notre sujet ? Nous répondrions que les Carthaginois ont perdu toutes leurs conquêtes et leur indépendance parce que les délices de Capoue avaient amolli leur énergie et diminué leurs aptitudes guerrières. Or, les défaites morales dépendent souvent des mêmes causes et c'est dans le domaine sexuel qu'on en compte peut-être le plus. Puis, les pratiques anti-conceptionnelles auxquelles certains maris et certaines épouses volontairement stériles croient pouvoir recourir impunément sont-elles compatibles avec la dignité humaine ? Nous croyons plutôt qu'elles sont le produit d'une sexualité malsaine dont les fruits véreux se manifestent d'autres façons encore.

Pour la génération actuelle le remède ne dépend pas de l'instituteur. Celui-ci, par contre, peut préserver dans une large mesure les conjoints de l'avenir. « Mes enfants, croyez-moi, ne vous mariez pas, disait à des jeunes filles — ses élèves — une vieille

demoiselle professeur de morale. » Nos institutrices ne donneront jamais de si pernicieux conseils.

Mais un médecin dont l'ordonnance ne porterait que la formule des poisons à éviter ferait peu de cures heureuses. Cherchons quelque chose de plus positif, une prescription préventive ou curative ! Certaines lectures appropriées, des poésies, des textes à dicter présentant la maternité sous des couleurs gaies, des formes riantes et l'annonçant comme un facteur essentiel du vrai bonheur, amélioreront les dispositions des futurs époux. Des chants célébrant l'amour, les mères, la beauté du foyer, l'attachement filial, peuvent concourir au même but. Le manuel en usage dans notre canton est, sur ce thème, d'une pauvreté regrettable. Si son successeur ne comble pas cette lacune, ce sera à nous d'y penser.

Les illustrations de nos livres scolaires pourraient être d'excellents auxiliaires ; car, ce n'est pas sans raison qu'on a proclamé la haute valeur pédagogique de l'image. Le mal est si général et si profond qu'il ne faut négliger aucun moyen de le combattre et suivre en cela l'exemple de l'officier utilisant les moindres accidents de terrain.

Nous nous proposons de lancer maintenant une « pierre » à la *pornographie* et à la *mauvaise littérature*. Elles n'en souffriront que si nos lecteurs répètent souvent ce geste. « C'est par la fenêtre, a dit le prophète Jérémie, que le mal pénètre dans la maison », ce qui signifie en langage moderne : c'est par les yeux que le poison pénètre dans l'âme. La médecine ne contredit pas cette affirmation : « La surexcitation dans laquelle se débat notre jeunesse est due en très grande partie à l'action d'une littérature licencieuse qui, par le roman, le cinéma, la gravure, la carte postale et le reste, verse dans l'imagination des images, des pensées érotiques et des désirs que nous avons ensuite la naïveté d'attribuer aux poussées naturelles de l'instinct génésique¹. » Un peu de tout cela parvient dans nos classes. Mieux que par le passé nous pouvons lui faire une guerre acharnée dans la sphère d'influence qui est la nôtre.

« Surmonte le mal par le bien », recommande le Livre sacré, tandis que la psychologie moderne — confirmant l'exactitude de cette donnée — proclame la nécessité de remplacer par quelque chose de meilleur ce qu'on veut éloigner de l'enfant. Il nous paraît donc désirable que *de bonnes et attrayantes lectures* soient mises

¹ Dr Dumarest.

à la disposition de nos élèves. Notre rôle sera celui d'un conseiller et prendra peu de temps.

Les mauvais livres passant partout, comme les microbes filtrants, l'instituteur gérant des bibliothèques populaires fera bien d'ouvrir l'œil et de considérer que les volumes destinés aux adultes restent dans la plupart des familles à la portée des enfants. Mais cette *surveillance* devra surtout s'exercer dans la salle d'école.

Les pratiques vicieuses y sont parfois entreprises et vulgarisées pendant les sorties du maître, les moments de retenue et même durant les leçons. L'habitude qu'ont quelques maîtres de faire tenir les mains sur les tables est excellente.

Vous êtes-vous jamais demandé, cher lecteur, quelle est l'heure du jour la plus dangereuse pour les petits (comme pour les grands !) ? C'est, selon nous, celle qui marque la fin de la classe (de la journée de travail), le moment où, mis en liberté, ils vont être exposés à l'influence délétère de la rue et aux dangers de l'inoccupation. *L'oisiveté* — on le sait dès l'époque la plus reculée — est la mère des vices. L'enfant constamment occupé (le jeu étant considéré comme une occupation) demeure sain ; celui qui s'isole et rôvasse est atteint ou menacé. Si nous pouvions apprendre aux écoliers à employer utilement leurs loisirs, nous les préserverions de bien des maux et les préparerions du même coup à bien remplir plus tard les heures de liberté que leur réservera la journée de huit heures. Le moyen ? Des suggestions sans doute et autre chose, sans sortir de l'ordinaire. Les *devoirs à domicile* ont déjà changé de dimensions et de nature. Leur transformation pourrait se continuer. Le temps viendra où l'on demandera davantage d'observation libre et de recherches personnelles. Ce sera pour l'élève plus agréable que l'étude purement livresque et cela lui prendra plus de temps tout en diminuant sa fatigue cérébrale. En attendant, les tâches d'observation proposées par nos manuels ne seront pas négligées. L'avenir — et, souhaitons-le, l'avenir immédiat — verra s'établir une *féconde collaboration de la famille à l'œuvre de l'école*. Le corps enseignant aura alors de plus fréquentes occasions de suggérer aux parents l'idée d'occuper mieux et plus complètement leurs enfants par des activités nombreuses adaptées à leurs forces et à leurs goûts.

Toujours dans le même but, les éducateurs peuvent recommander le *scoutisme*, qui s'efforce de former une jeunesse au cœur pur et une adolescence moralement forte. « L'éclaireur a le souci constant

de sa dignité et du respect de soi-même », dit le code français ; tandis que la 12^e loi des troupes suisses déclare : « L'éclaireur est propre dans ses pensées, ses paroles, ses actes ». Baden Powell possède incontestablement un sens psychologique très fin ; il est un grand meneur d'enfants. Nous pouvons confier sans crainte nos garçons à ses collaborateurs. Le programme scout, en utilisant sainement les énergies des jeunes, en leur inspirant la recherche de tout ce qui élève, contribuera au relèvement de la moralité. Et quelles belles occasions il offre de bien employer les redoutables loisirs !

Le sujet n'est pas épuisé, car il est peu de chapitres du Plan d'études actuel qui ne fournissent de multiples occasions d'éclairer l'âme de l'enfant et de la préparer aux redoutables luttes que la sexualité lui réserve. Ce but peut être atteint sans de longs exposés et de copieuses dissertations : des allusions occasionnelles dont il faut profiter avec tact, quelques mots ici ou là suffiront ordinairement¹. La grande et étonnante lacune de l'éducation générale d'aujourd'hui, qui laisse souvent aux plus mauvais éléments (les moins éclairés, les moins nobles), le soin d'initier la jeunesse aux importantes lois de la vie, sera ainsi comblée par l'influence indirecte de l'institution et, par son enseignement spécial. Nous croyons fermement qu'il en résultera une génération plus forte et plus heureuse parce que plus avertie, plus pure et mieux disciplinée. C'est pourquoi nous prions nos collègues de ne pas se laisser arrêter par les difficultés de la tâche, la nouveauté du sujet ou les habitudes restrictives du passé (qui ne doivent pas faire condamner *a priori* toute conception nouvelle) et d'entrer résolument dans la voie des expériences, en s'inspirant de ces paroles de Lacordaire : « Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir. »

J. LAURENT.

LE SELF-GOVERNMENT A L'ÉCOLE DE RÉFORME

II

La proposition d'élire un conseil de classe avait été faite au degré supérieur, seul en classe à ce moment-là. Le degré intermédiaire fut tenu à l'écart de cette première tentative qui me paraissait si risquée. Les trois divisions de la classe étant formées par sélection, le degré supérieur contient les meilleurs éléments

¹ « Les grandes influences générales ne se composent que de petites actions particulières. » E. LEGOUVÉ.

intellectuels sinon moraux. Il présente une plus grande unité que le degré intermédiaire, auquel il laisse tous les déchets. En effet, ce degré comprend des élèves retardés ou anormaux de 13 à 20 ans et des élèves normaux de 11, 12, 13 ans, un peu en retard par insuffisance de scolarité. Il n'est pas possible d'asservir ces deux groupes aux mêmes moyens de discipline. Les élèves les plus âgés sont les moins intelligents, leur bêtise leur ôte toute autorité sur les plus jeunes ; mais ces derniers n'ont aucun empire sur les « grands », à cause de la différence de maturité.

On comprend que ce second degré ait été dans l'impossibilité de se créer un conseil de classe. Les essais tentés ont abouti à une tyrannie maladroite des « grands » ou à un conseil de délation des plus jeunes, ou, enfin, à la mésentente quand le conseil était mixte. Par la suite, le conseil de classe du degré supérieur étendit son autorité sur le reste de la classe, et cela sans contestation.

On pourrait conclure de cet échec partiel que l'exercice du self-government exige un certain développement intellectuel, ce qui me paraît juste, et une certaine unité d'âge, ce qui est évident. Mais ce qui est plus important encore, c'est un minimum de maturité sans laquelle le self-government n'est qu'un pantin dont le maître tire les ficelles avec plus ou moins d'habileté et de discréption, tout en se faisant parfois illusion à lui-même jusqu'à ignorer la prépondérance de son rôle. Son petit régime parlementaire ressemble un peu à celui du Montenegro ! Il faut le reconnaître : les jugements du conseil sont souvent sommaires, superficiels ; ils ne s'embarrassent guère des contingences ; aussi son rôle principal ne doit-il pas être de punir, mais de prévenir les fautes par l'action d'une vraie camaraderie. Il est nécessaire que le maître ait voix au chapitre quand le conseil doit punir. Mais cette difficulté même est une source de bonne action morale. La discussion d'un cas de faute montre combien il est difficile d'être juste, puisque nous ne devons jamais juger notre prochain, ni superficiellement, ni hâtivement. Le maître lui-même n'est-il jamais en faute à cet égard ? et s'il doit parfois modifier l'opinion du conseil, l'inverse ne se produira-t-il jamais ? Mon expérience m'interdit toute hésitation à cet égard. Mais revenons à nos débuts dans la « démocratisation » de la classe.

Il ne pouvait être question, comme d'aucuns l'ont cru, de remettre entièrement la discipline entre les mains des élèves, ni de créer, avec leur collaboration, un règlement rigide. Ce que je voulais, c'était associer l'élève à la lutte contre tout ce qui est mal,

c'était détruire cette situation fâcheuse dans laquelle le maître est sinon l'ennemi, du moins l'adversaire avec lequel on ruse, et contre lequel on lutte.

Le conseil de classe eut donc comme but : de collaborer à la discipline de la classe, de montrer le bon exemple et d'entretenir entre les élèves un esprit de *bonne et saine* camaraderie.

Dire que les conseils qui se sont succédé pendant six ans ont tous réussi dans cette belle tâche serait faux. Nos classes se renouvellent fréquemment, leur esprit est très divers et leur conseil en est le fidèle reflet. Il est des classes *acéphales* qui nomment des conseils sans autorité et dont l'activité est presque nulle, purement administrative ; c'est le cas du conseil actuellement en fonctions.

Il en est d'autres qui m'ont procuré par la droiture de leur attitude, par leur compréhension et leur affection, les plus belles joies de ma carrière.

Quelle que soit l'attitude du conseil, active ou passive, je me garde d'intervenir, je laisse aller les choses jusqu'à ce qu'elles appellent elles-mêmes et imposent leur conclusion. Quand le conseil est agissant, juste et ferme, je lui laisse de plus en plus le gouvernail, prêt à le ressaisir progressivement à mesure que cela devient nécessaire. Ainsi sans aucun à-coup, la même discipline se soutient et l'organisation est assez souple pour que soit écarté tout danger d'anarchie, assez libre pour qu'elle puisse devenir une source de leçons de civisme et de morale autrement suggestives que les discours ou les lectures de l'instituteur ou de quiconque.

Le principe qu'il ne faut pas perdre de vue c'est que le self-government est un moyen et non un but. Il ne faut pas que des interventions intempestives le forcent à marcher selon une idée préconçue.

Les premiers pas furent chancelants. Les statuts que je proposai furent acceptés sans modification : j'étais le seul qui eût l'expérience nécessaire, mes jeunes parlementaires étaient vraiment trop novices pour se risquer à des critiques ou à des propositions. Par la suite, ils apportèrent de nombreuses modifications aux statuts. Elles n'étaient pas toujours très heureuses, mais je ne m'y opposai pas, sachant que les faits seraient plus convaincants que tous mes arguments et bien autrement instructifs.

Je ne donnerai ici que les articles des statuts qui appellent quelques commentaires, pressé que je suis d'arriver à des faits concrets, à des expériences vécues qui montreront l'intérêt moral d'une innovation que beaucoup traitent d'enfantillage.

Le conseil de classe est formé de trois ou cinq membres suivant l'effectif de la classe. L'élection a lieu tous les trois mois (et en cas de vacance) au scrutin de liste, égal et secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second. Chaque sociétaire reçoit une carte civique hectographiée et numérotée. Le bureau fonctionne très exactement, comme celui de nos assemblées électorales.

Que le lecteur me permette une nouvelle parenthèse ... et plusieurs autres qui suivront !

Quand je me reporte à mon enfance, je revois notre maître s'ingéniant à nous expliquer les leçons parfois ardues du « petit Corthésy ». Je me revois aussi avec mes camarades annonçant le chapitre « Des élections et votations », et je souris au souvenir des quiproquos amusants commis par ceux qui récitaient, en gramophones, pourtant bien remontés, leur leçon incomprise.

Je souris encore, et cette fois avec une pointe d'humiliation, en me rappelant que, jeune instituteur, fraîchement nommé dans un village, j'étais très hésitant avant d'aller voter pour la première fois. Debout derrière les volets clos de mon petit « collège », je regardais indécis, par l'entre-bâillement, la rue ensoleillée, proprette et trop solitaire. Ne fallait-il pas qu'il y eût beaucoup de monde dans la salle pour que j'aie le temps de voir comment cela se passait *pratiquement* ?

Et je me suis demandé depuis, s'ils n'étaient pas nombreux les jeunes gens qui n'osent pas aller voter *une première fois* parce qu'ils ne savent pas comment « ça se passe », et qu'ils craignent les commentaires malicieux s'ils commettent des impairs ? Parmi ceux qui s'abstiennent et qui affectent la dérision ou l'indifférence, n'y a-t-il pas des timides qui veulent dissimuler leur gêne ou leur ignorance ? J'en suis persuadé et j'en conclus que même si l'on est adversaire du self-government, il est absolument nécessaire d'exercer *souvent* nos élèves à voter et élire ; seulement n'oublions pas que l'intérêt est bien moindre et que l'exercice est presque ridicule quand son objet est fictif.

Passons à un autre article. Afin de laisser au conseil la plus grande autorité sur la classe, le maître n'inflige pas de punition aux commissaires. En cas de faute très grave et répétée, par exemple trois leçons non sues dans le mois, ils doivent, ou démissionner ou se punir eux-mêmes. La punition prévue pour le cas ci-dessus est le remplacement du dîner par un morceau de pain et la consigne en chambre avec travail écrit et l'obligation d'étudier la leçon non sue.

Sauf trois exceptions, en six ans, mes commissaires ont toujours préféré se punir eux-mêmes plutôt que de démissionner. Je ne leur pose pas même la question, et je ne les félicite pas quand ils la résolvent par cet acte de courage, je constate simplement le fait, mais chacun estimera la valeur morale de cette libre détermination : elle fortifie la confiance en soi chez celui qui la prend et elle est d'un exemple inestimable pour ceux qui en sont témoins.

L'art. 7 des statuts indique que le droit de vote est accordé à tout élève qui n'est plus à l'isolement depuis une semaine. Cela demande quelque explication. Les élèves nouveaux sont laissés dans leur chambre (chaque élève a sa chambrette) entre les heures de classe avec travail imposé jusqu'à ce qu'on pense qu'ils peuvent être mêlés à leurs camarades. Cet isolement a une heureuse influence sur la crise inévitable que provoque l'internement, tandis que le contact immédiat serait nuisible aux uns et aux autres. Peu à peu l'atmosphère de la classe pénètre le nouveau venu. Peut-être est-il une victime de circonstances indépendantes de sa volonté ; il reprend courage au contact de la bienveillance qui l'entoure. Peut-être est-il arrivé avec l'intention de se rendre aussi désagréable que possible. Devant les rapports amicaux qui règnent entre la classe et le maître, devant *cette collaboration de la classe à la discipline et au bon ordre*, le pauvre révolté se sent si seul que le plus souvent il désarme. De toute façon, il se produit une rupture complète ou partielle avec le passé. Du reste, disons-le ici, puisque l'occasion nous en est donnée : Si grossier, si dépravé, si endurci que soit en apparence un jeune garçon, nous savons, par l'expérience de ces dix années passées à l'Ecole de réforme, que le vice l'a plus *sali* que *pénétré*. Sous la rude et déplaisante écorce, il y a un cœur d'enfant, souvent un cœur d'une naïveté déconcertante et d'une fraîcheur de sentiments réelle que dissimulait avec soin une personnalité d'emprunt. Il suffit de trouver le « Sésame, ouvre-toi » pour que disparaîsse le fantoche et que se montre, pitoyable et si émouvant, l'adolescent affamé de sympathie et de réconfort.

(A suivre.)

P. MOTTAZ.

N.B. — Dans mon introduction à cette étude, je disais : « Et quelques lecteurs qui ont connu l'ancienne discipline des Croisettes d'il y a *vingt* ans... etc. » Quelqu'un me fait remarquer que la réorganisation de l'école est plus ancienne. C'est *trente ans* qu'il aurait fallu dire. Cela est exact ; j'avais perdu la notion de la fuite des ans ! — Qu'il soit bien entendu aussi que lorsque, par opposition à l'organisation actuelle, je parle de celle du passé, c'est de la mienne seule que je veux parler.

P. M.

LES FAITS ET LES IDÉES

Section vaudoise du travail manuel scolaire. — L'Assemblée générale a eu lieu le samedi 20 mai, à l'Ecole normale.

M. Fauconnet préside. Dans son rapport sur le travail du comité pendant l'année écoulée, il mentionne le cours d'orientation de Nyon, donné par Mlle Reymond, non subventionné par le Département et dont la réussite a été complète. L'activité du comité a été nécessairement restreinte cette année, les subsides ayant été tous absorbés par le Cours normal de Lausanne. C'est cette raison qui a empêché le comité d'organiser des cours d'orientation pour la seconde année du degré inférieur.

Lors de l'Exposition du 31^{me} Cours normal, de nombreux membres de la Section vaudoise ont visité avec intérêt les travaux des 2 sections d'Ecole active. Le cours de travail manuel que M. Chappuis se proposait de donner pendant un certain temps à Lausanne, le samedi après-midi, n'a pu avoir lieu, les inscriptions n'étant pas assez nombreuses.

Le Comité reste formé de MM. Fauconnet, Chappuis et Guignard, de Mlles Briod et Rochat.

L'Assemblée a entendu ensuite et avec le plus vif intérêt un exposé de Mlle Briod sur : *L'Ecole active et la méthode Montessori*. Ce fut une vision exquise de joie, de spontanéité, de liberté disciplinée dans le travail, que ces différents coups d'œil jetés dans des classes où la méthode Montessori est appliquée. Mlle Briod a parlé de l'Ecole idéale qui serait celle où chaque individu, quel que soit son âge ou son degré d'intelligence, trouve les moyens de travailler et de se développer en donnant tout son effort, toute sa mesure, celle où la vie sociale, autant que la vie individuelle peut se constituer, s'ordonner, et progresser. C'est vers ce but que tend l'Ecole Montessori. Mlle Briod a développé les caractéristiques de la méthode : spontanéité, attention, volonté, discipline dans la liberté. « La spontanéité en est un des avantages les plus importants. »

Peu de choses ont le pouvoir de distraire les élèves de leur travail, mais si cela se produit l'interruption est courte, ils retournent à leurs leçons. En les voyant, on se rend compte que l'école n'est pas ennuyeuse pour eux, que l'étude n'est pas un fardeau. Chacun d'eux, depuis le plus intelligent au moins doué, trouve un exercice qui lui convient ; chacun sait progresser, plus ou moins rapidement, il est vrai, mais il progresse toujours. Quelle méthode ingénieuse que celle qui sait s'adapter à toutes les intelligences, qui réussit à produire de tels effets de discipline, d'attention, de volonté, d'étude !

La méthode Montessori transforme l'école en un champ de phénomènes si variés et intéressants qu'on traverse la journée sans plus s'apercevoir de la fuite des heures et sans ressentir de fatigue. Le maître vit et voit vivre d'après les lois naturelles de l'existence, sans artifice ; il observe comment les enfants réagissent aux divers stimulants dont dispose le milieu éducatif où il se trouve ; il juge de l'opportunité d'une intervention de sa part et de la façon de la provoquer. Il jouit de voir autant de personnalités que d'enfants. Mais il faut que l'enfant puisse se montrer tel qu'il est.

Il est nécessaire que l'école permette les manifestations libres et naturelles de l'élève. L'expérience montre que l'enfant apprend à se mouvoir, à discipliner

ses mouvements. Aussi la discipline dans une classe d'enfants libres est-elle un principe difficilement compris par les partisans de l'école ordinaire. Si la discipline est fondée sur la liberté, elle doit nécessairement être active et un enfant discipliné est celui qui sait être maître de ses mouvements, qui va, vient, dans la classe dans un but précis, sans déranger personne. C'est dans l'action libre que se forme le caractère et la première manifestation de cette formation est déterminée par la concentration de l'attention sur un travail. Quel que soit le travail que l'enfant choisit, le choix qu'il fait est indifférent, car ce qui a de la valeur, ce n'est pas le travail en lui-même, mais le travail comme moyen de construction de l'homme intérieur. On aura peur naturellement que, si un enfant choisit le travail qu'il préfère, il en néglige d'autres qui lui sont nécessaires. Mais des expériences nombreuses ont prouvé que si l'enfant peut suivre librement son travail, son intérêt s'étend harmonieusement sur toutes les matières du programme fixé d'avance comme étant nécessaire à son développement. Il suffit qu'il ait à sa disposition les moyens d'acquérir ces connaissances. Le matériel des classes montessoriennes répond à ces besoins.

La démonstration qui en fut complaisamment faite aux membres de la Section par Mlles Bellon, Weber et Briod termina cette causerie des plus intéressantes et pour laquelle nous adressons à Mlle Briod l'expression de nos sentiments très reconnaissants.

J. R.

Association nationale suisse pour la Société des Nations. — Désirant connaître l'opinion du corps enseignant sur les moyens d'associer l'école primaire à la diffusion des idées et des principes qui sont à la base de la Société des Nations et des avantages qui découlent pour notre pays de l'établissement d'un régime de droit en matière de relations entre les peuples, la Commission d'éducation pacifiste de l'Association nationale suisse pour la Société des Nations met au concours l'étude de la question suivante :

Sous quelle forme simple et pratique pensez-vous qu'il convienne d'exposer aux élèves des classes supérieures de l'école primaire ce qu'est la Société des Nations et comment elle est organisée ?

Sont admis à concourir tous les instituteurs et toutes les institutrices attachés à une école primaire ou secondaire.

Les manuscrits ne doivent pas dépasser 10 à 12 pages format ministre. Ils devront être écrits très lisiblement, et seulement au recto, dans l'une ou l'autre des langues nationales.

Le nom de l'auteur ne devra pas figurer sur le manuscrit. Il sera indiqué dans une enveloppe fermée accompagnant ce dernier et répétant le pseudonyme ou la devise que porte le manuscrit.

Il sera attribué deux premiers prix de 150 fr., deux seconds prix de 100 fr. et deux troisièmes prix de 50 fr.

Les manuscrits devront parvenir pour le 15 septembre au plus tard à M. H. Golay, secrétaire de la Commission, Laupenstrasse 27, Berne.

Maîtres abstinents. — Dans leur séance annuelle les Maîtres abstinents, section vaudoise, ont eu à discuter de la question suivante : Comment intéres-

ser les maîtres non abstinents à la lutte anti-alcoolique? L'assemblée a été unanime à reconnaître que personne n'a le droit de se désintéresser de cette question, les éducateurs moins que qui que ce soit. Ce qui est plus important que l'abstinence du maître, c'est sa personnalité morale, sa conviction qu'un enseignement anti-alcoolique doit être donné. Dans le but de faire connaître davantage le travail des Maîtres abstinents et de profiter également des expériences de tous, l'assemblée a décidé de convoquer dorénavant tous les membres non abstinents du corps enseignant vaudois soit aux séances de groupe, soit aux séances annuelles.

La section compte actuellement 111 membres actifs dont 19 à l'Ecole normale et 54 associés. Il y a lieu de remarquer qu'un certain nombre de maîtres abstinents ne font pas partie de la section vaudoise et nous nous recommandons spécialement à ceux-là pour qu'ils ne laissent pas tomber inaperçues les convocations à nos diverses séances que pourrait publier *l'Éducateur*.

De plus, le groupe de l'Est (Vevey-Montreux) organise une course pour le courant de juillet, course à laquelle tous les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

Chers collègues abstinents et non abstinents, il y a encore un gros travail à accomplir dans le domaine de l'anti-alcoolisme, travail auquel toutes les forces sont utiles et même nécessaires : nous désirons une active collaboration et nous comptons sur l'appui de chacun.

Pour le comité des M. A., section vaudoise :

A. BARBEY, président.

Un **Cours de natation** pour instituteurs et directeurs d'éducation physique aura lieu à Neuchâtel du 17 au 22 juillet. Il est organisé par la Société « Pro Corpore » et sera dirigé par MM. E. Wechsler et E. Schmitt de Schaffhouse. Les participants recevront une indemnité de voyage et une solde journalière de 6 fr. ; ceux du dehors recevront en outre une indemnité de 4 fr. par nuit. S'adresser à M. E. Wechsler, Schaffhouse, Sandweg 4.

PARTIE PRATIQUE

L'ORTHOGRAPHE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

II^e série (*suite*).

14. — Devoir.

Le cahier est — les cahiers sont — la couverture est — les couvertures sont — la feuille est — les feuilles sont — la ligne est — les lignes sont — la page est — les pages sont — la dictée est — les dictées sont —.

15.

Le cahier est propre ou — la couverture est neuve ou — la feuille est blanche ou — la ligne est droite ou — la page est bien écrite ou — la dictée est longue ou —.

16. — Les jours.

Sept jours — un jour — une semaine — deux semaines ; lundi — mardi — mercredi — jeudi — vendredi — samedi — dimanche ; on travaille — pendant — six jours — on se repose. Voici les noms des sept jours de la semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche. On travaille pendant six jours de la semaine. On se repose le dimanche.

17.

Le petit Jean a été malade toute la semaine. Il est resté au lit lundi, mardi, mercredi, et jeudi. Sa maman lui a permis de se lever vendredi et samedi. Il est sorti dimanche avec toute la famille.

18. — Les nombres.

Le père de Louis est paysan. Il a un cheval, deux boeufs, trois vaches, quatre moutons, cinq poules et six poussins. Louis a sept lapins dans une cabane et huit dans une autre. Son ami Jean en a neuf et son cousin Paul en a dix.

19. — Son.

Ma petite sœur s'appelle Marguerite. Elle a cinq ans. Elle va à l'école enfantine avec son pain, son chocolat, et son cahier dans son petit sac. Elle est bien jolie avec son petit manteau bleu et son chapeau blanc.

20. — Devoir.

Ma sœur est gentille ou — l'école est enfantine ou — le pain est frais ou — le chocolat est tendre ou — le cahier est neuf ou — le sac est gros ou — le manteau est bleu ou — le chapeau est blanc ou —.

21. — Le bateau.

Félix travaille — le jour — la journée — son bateau — il a creusé — la coque — le coq — du coke — un morceau — deux morceaux — le bois — les bois — un mouchoir — quatre mouchoirs — elle donne — très fier.

Félix a travaillé toute la journée pour faire son petit bateau. Il a creusé la coque dans un morceau de bois. Il a fait une voile avec un vieux mouchoir de poche que sa maman lui a donné. Il est très fier de son bateau.

22. — Devoir.

Le bateau est petit — les bateaux sont — Félix est fier — Félix et Louis sont — la journée est chaude — les journées sont — la coque est solide — les coques sont — le morceau est petit — les morceaux sont — le bois est brun — les bois sont — la voile est grise — les voiles sont — le mouchoir est blanc — les mouchoirs sont —

C. B. P.

AVIS DIVERS

1. Nous attirons l'attention de nos collègues sur l'encartage qui accompagne le présent numéro et nous leur recommandons chaudement l'œuvre si nécessaire de la Bibliothèque pour tous.

2. Nous nous permettons aussi de leur rappeler le cours de vacances de l'Institut Rousseau qui aura lieu à Thonon du 20 au 26 juillet (voir le *Bulletin* du 1^{er} juillet, p. 217), et nous les prions de s'inscrire sans tarder.

3. Le prochain numéro de l'*Educateur* paraîtra le 5 août et celui du *Bulletin*, le 22 juillet.

La Bibliothèque pour tous.

A Propos de la vente de la carte du 1^{er} Août.

Une vieille tradition suisse veut que certains biens précieux soient, non la propriété d'un seul ou de quelques uns, mais patrimoine collectif. Nombreuses sont en effet aujourd'hui encore, les communes qui possèdent, à la montagne ou à la vallée, des *communaux*, pâturages ou bois, dont chaque ressortissant à la jouissance. Où ne suffisent pas les forces de l'individu, intervient la communauté. Il en est de même dans le domaine plus vaste et plus riche encore que nos alpes en hauteurs lumineuses et en vertigineux abîmes, celui de la vie intellectuelle.

Pour tous ceux qui fréquentent les écoles, mais davantage encore pour ceux qui veulent, à côté de leur labeur professionnel, dans leurs heures de loisir, cultiver leur esprit et augmenter leur connaissance, il n'est pas de délassement plus profitable, ni de moyen plus efficace de perfectionnement qu'une bibliothèque bien montée, accessible à tous. Certes, il existe déjà dans notre pays, par centaines, des bibliothèques populaires. Mais elles ne sont généralement plus à la hauteur des exigences actuelles. Seules, quelques grandes localités sont en situation de répondre aux besoins toujours plus variés des nombreux lecteurs et de rajeunir périodiquement leurs collections. — Les bibliothèques des petites localités sont condamnées trop souvent à végéter ou à décliner. C'est pour remédier à cette insuffisance qu'a été créée il y a deux ans, sur l'initiative de l'association des bibliothécaires suisses,

la Bibliothèque pour tous, fondation suisse.

Grâce à l'appui financier de la Confédération, des cantons et d'amis généreux, voire même de compatriotes à l'étranger, *six dépôts régionaux* ont déjà commencé à mettre en circulation des centaines de bibliothèques ambulantes, comprenant des ouvrages de 20 à 100 volumes (prêtées à raison de 1 à 5 francs par mois); les villages les plus reculés et les plus humbles sont à même de jouir des ressources d'une grande bibliothèque et de lectures sans cesse renouvelées. Elles peuvent être demandées par des autorités, des paroisses, des écoles, des établissements publics, des fabriques, des sociétés et même par des associations de dix personnes au moins, constituées dans ce but. Ces emprunteurs adressent leur demande au dépôt de leur région, soit

- 1^o au dépôt régional de Berne (Bierhübeliweg 11, pour les cantons de Berne, Soleure et Bâle et la partie allemande des cantons de Fribourg et du Valais);
- 2^o au dépôt de Lausanne (Ecole normale) pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève;
- 3^o au dépôt de Fribourg (bibliothèque cantonale) pour la partie française des cantons de Fribourg et du Valais;
- 4^o au dépôt de Lucerne (bibliothèque cantonale) pour les cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne et Zoug;
- 5^o au dépôt de Zurich (bibliothèque centrale) pour les cantons de Zurich, Argovie, Schaffhouse, St-Gall, Appenzell, Thurgovie et Glaris;
- 6^o au dépôt de Coire (bibliothèque cantonale) pour le canton des Grisons.

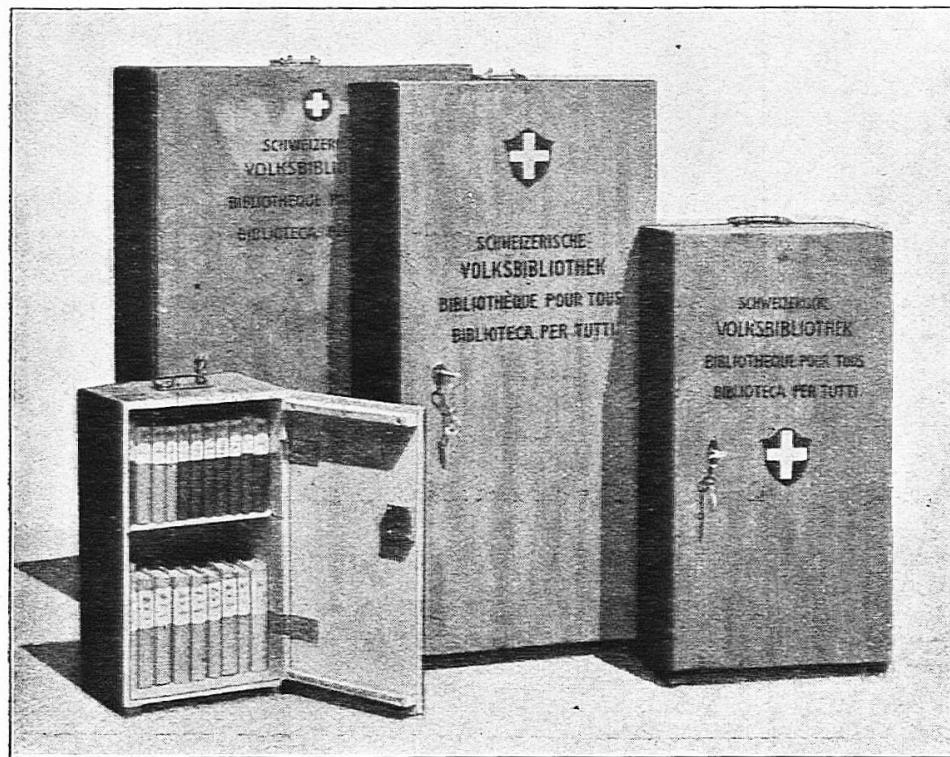
Un dépôt régional sera prochainement créé à Bellinzone pour le canton du Tessin, et dès que ses moyens le lui permettront, la fondation en créera un pour le Nord-Est et un pour le Nord-Ouest (St-Gall et Aarau ou Olten). En organisant ainsi son service de prêt par région, la Bibliothèque pour tous cherche à tenir compte de la diversité qui règne dans le peuple suisse.

Quant aux ouvrages professionnels ou techniques, ils sont généralement plus coûteux, ils vieillissent rapidement, ils offrent un intérêt indépendant du caractère de la région; aussi n'y a-t-il pas lieu d'en acquérir plusieurs exemplaires ni de prévoir une distribution régionale. C'est pourquoi ces ouvrages

ont été réunis au dépôt central, à Berne (Bierhübeliweg 11), d'où ils sont adressés directement aux lecteurs. Le dépôt central a, au point de vue technique, la direction de toute la bibliothèque. Ainsi, la bibliothèque pour tous offre, dans son organisation, une image réduite de notre Confédération : l'unité dans la diversité.

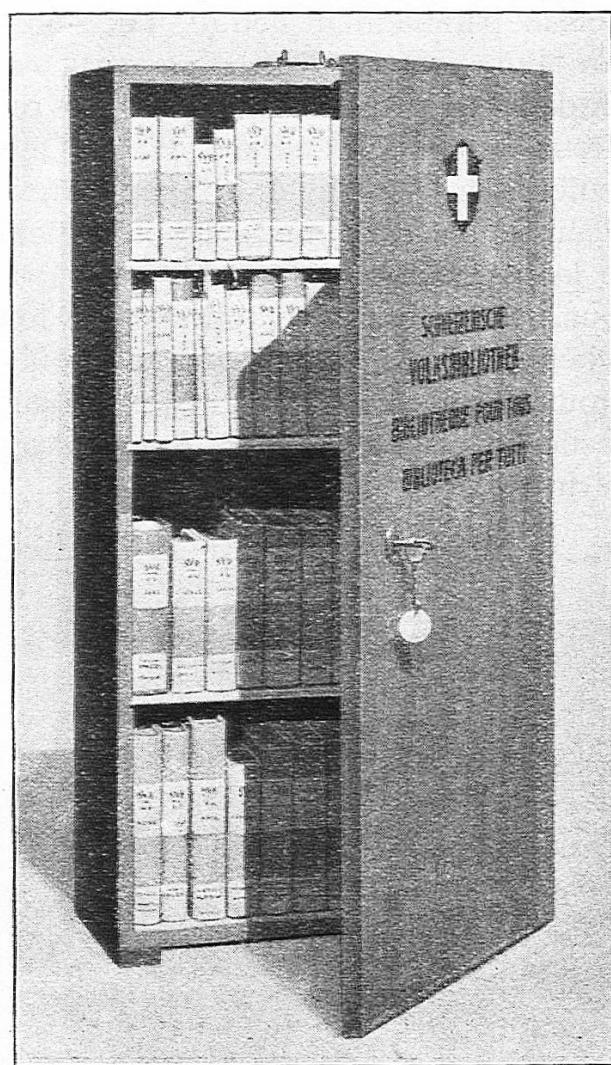
La nouvelle fondation est, au point de vue confessionnel, politique et social, parfaitement neutre. Elle s'abstient de toute propagande en faveur d'une église, d'un parti ou d'une classe. Elle doit cependant être à même de donner des renseignements objectifs sur tous les grands courants d'idées modernes. Par le développement des bibliothèques populaires, elle vise à éléver le niveau intellectuel, moral et professionnel de toutes les classes de la population.

Quiconque, en mémoire du jour où fut fondée la Confédération, achète la carte du 1^{er} août au profit de la Bibliothèque pour tous fait acte éminemment patriotique : il collabore à une œuvre de progrès et de paix dont notre peuple entier recueillera les fruits.



Pour 20, 40, 70, 100 volumes on paye 1.—, 2.—, 3.50, 5.— frs.

B. P. T.



Une bibliothèque ambulante
de 70 volumes.

Date du timbre postal.

Au

Dépôt régional de la B. P. T.

LAUSANNE

Ecole normale

Veuillez envoyer à l'adresse ci-dessous

1^o Cartes du 1^{er} Août: *Expl.*

- a) Le père faisant lecture à son fils (P. Chiesa)*
- b) Livre et fleurs des Alpes (D. Hauth)*

2^o Imprimés:

- a) Règlement de prêt I (Bibliothèques ambulantes des dépôts régionaux contenant des ouvrages d'instruction générale et récréatifs)*
- b) Règlement de prêt II (Ouvrages spéciaux et d'ordre professionnel du Dépôt central)*
- c) La Bibliothèque pour tous (4 pages avec 2 illustrations)*
- d) Achetez les cartes du 1^{er} Août (2 pages avec 1 illustration)*
- e) Autrefois et aujourd'hui (feuille d'images)*

Signature et adresse exacte:

.....
.....

Henniez-les-Bains

Séjour de repos à proximité de belles forêts.

Cuisine renommée. Arrangements pour familles.

E. CACHIN, directrice.

J. RATHGEB-MOULIN,

Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Dames et Messieurs

Trousseaux complets

Draperies et Nouveautés pour robes

10 % d'escompte aux membres de la Société pédagogique.

LES MARÉCOTTES

VALAIS
Altitude 1100 m.

Pension-Chalet Beau-Site

Séjour de montagne. — Ouverture 15 juin au 15 septembre. — Magnifique situation. — Cuisine soignée. — Prix modérés. — Electricité. — Jardin ombragé. — Prix spéciaux pour familles et pensionnats.

71

Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.

Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Bâle

Institution mutuelle fondée en 1876.

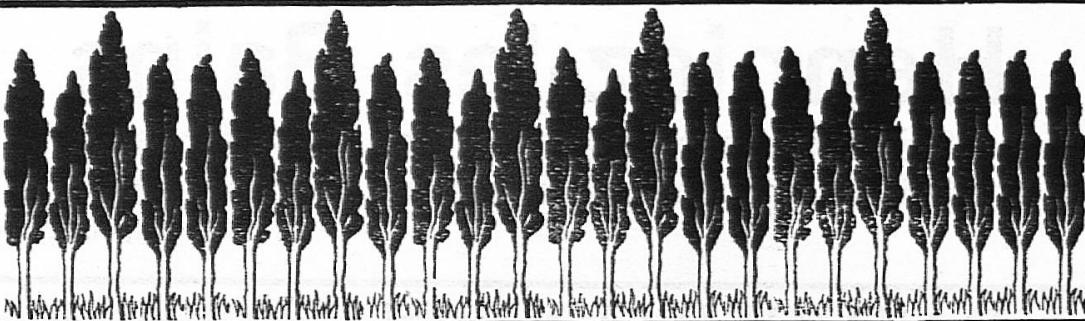
Capitaux assurés: Fr. 68 000 000.—

Assurances mixtes, à terme, épargne, infantiles, en cas d'invalidité et rentes.

PRIMES MENSUELLES TRÈS BON MARCHÉ.

TOUS

LES EXCÉDENTS SONT RÉPARTIS AUX ASSURÉS.



Courses

d'Ecoles
et de Sociétés

BIENNE

Hôtel de la Croix-Bleue.
Restaurant sans alcool.

Bonne cuisine. Belles chambres. Grandes salles pour sociétés et écoles. Tél. 414.

La Chaux-de-Fonds Parc 31, Hôtel-Restaurant sans alcool de l'OUEST.
(Au centre de la ville.)

Chambres confortables. — Lumière électrique. — Chauffage central — Bains.
Piano. — Billard. — Salles pour dames et sociétés. — Prix modérés.
Téléphone 10 65. — **E. Sahli-Seiter.**
Maison recommandée pour collations rapides.

SAUVABELIN sur Lausanne
RESTAURANT DU LAC

15 minutes de Lausanne. — Funiculaire Lausanne-Signal. 10
Belle forêt. Charmant but de promenades. Restauration à prix très modérés.
Téléphone 88 87. BLUMENTHAL.

Alpnachstad HOTEL ET PENSION Pilatus 11
Lac des Quatre-Cantons Belle situation indépendante
la gare. — Centre d'excursions. Confort moderne. — Véranda et jardin avec restaurant.
— Bains. — Garage. — Bateaux de pêche. — Pension depuis 9 fr. — Demandez le prospectus.

Kurhaus Klimsenhorn sur le Pilate Altitude, 1910 m. — Maison d'ancienne
renommée pour cures et touristes. —
Prix spéciaux pour écoles et sociétés. — Téléphone No 4 Alpnachstad. — Prospectus à disposition.
Famille MULLER-BRITSCHGI. 11

L'ETIVAZ (1140 m.) Route des Mosses
HOTEL - PENSION DU CHAMOIS

Buts de courses : Lac Lioson, Tornetaz, Capa au Moine, Gummuh, Arrête des Salaires, etc.
Terrasses ombragées. — Garage.
Truites. — Salé du pays. — Prix modérés. — **E. MOLLIEN**, prop.

HOTEL LAC TANAY

Course idéale.
Prix réduits.
Tf. Vouvy 14.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAÎT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

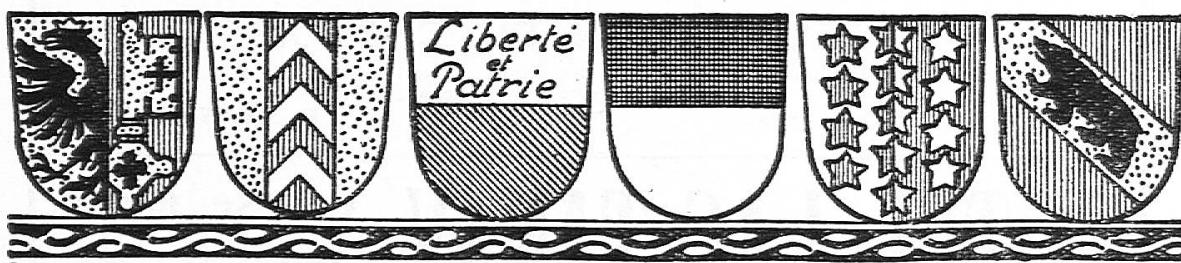
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENEVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15
Gérance de l'*Éducateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

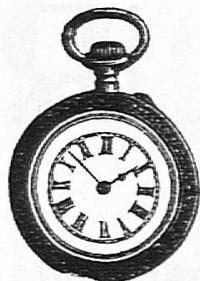
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Département de l'Instruction publique. — Enseignement primaire.

Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud

Ensuite d'un arrangement pris avec les éditeurs, les membres du personnel enseignant primaire peuvent obtenir le **Dictionnaire historique, géographique et statistique** du canton de Vaud au prix de **50 fr.** au lieu de 70 (2 volumes brochés).

Adresser les inscriptions avant le 21 août 1922, au Département de l'Instruction publique, Service de l'Enseignement primaire. 80



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRERIE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Courses

d'Ecoles
et de Sociétés

BIENNE

Hôtel de la Croix-Bleue.
Restaurant sans alcool.

Bonne cuisine. Belles chambres. Grandes salles pour sociétés et écoles. Tél. 414.

La Chaux-de-Fonds

Parc 31, Hôtel-Restaurant sans alcool de l'OUEST.
(Au centre de la ville.)

Chambres confortables. — Lumière électrique. — Chauffage central. — Bains.

Piano. — Billard. — Salles pour dames et sociétés. — Prix modérés.

Téléphone 10.65. — **E. Sahti-Seller.**

Maison recommandée pour collations rapides.

L'ETIVAZ (1140 m.) Route des Mosses

HOTEL-PENSION DU CHAMOIS

Buts de courses : Lac Lioson, Tornettaz, Cape au Moine, Gumfluh, Arrête des Salaires, etc.

Terrasses ombragées. — Garage.

Truites.

Salé du pays.

Prix modérés.

E. MOLLIEN, propr.

HOTEL LAC TANAY

Course idéale.
Prix réduits.
Tf. Vouvry 14.